

Octobre 2013

Détection des résidus d'antibiotiques

La méthode officielle d'analyse des résidus d'antibiotiques pour le paiement du lait va bientôt changer.

Pourquoi changer de méthode ?

Cette évolution s'inscrit dans la démarche de révision périodique des méthodes d'analyses supervisées par le Ministère de l'Agriculture en matière de sécurité sanitaire des aliments.

Après une étude technique menée par le CNIEL en 2012/2013 sur plusieurs tests du marché, un nouveau schéma de détection a été décidé et validé par les autorités compétentes.

Deux objectifs ont guidé ce choix :

- Améliorer continuellement la recherche spécifique des antibiotiques prescrits en élevage laitier.
- Gagner en réactivité, grâce à l'utilisation de tests rapides pour les analyses de confirmation.

Méthode officielle pour le paiement du lait (tanks)

La méthode consiste à réaliser :

- **Un test de dépistage,**
qui détecte des inhibiteurs au sens large, parmi lesquels les antibiotiques, mais aussi potentiellement d'autres substances inhibitrices (colostrum, résidus lessiviels, etc.).
- **En cas de résultat positif au dépistage, des analyses de confirmation** qui permettent de cibler plus spécifiquement les résidus d'antibiotiques.

Les laboratoires interprofessionnels laitiers ont une reconnaissance officielle pour réaliser ces analyses. Le personnel est habilité et applique une procédure précise.

La nouvelle combinaison de tests

- Le **DELVOTEST®T** (DSM Food Specialties - Pays-Bas) est choisi comme test de dépistage.
C'est un test microbiologique à spectre large de détection.
- Des tests **CHARM ROSA®** (CHARM SCIENCES - Etats-Unis) sont choisis comme tests de confirmation, à réaliser en cascade (Cf. schéma page suivante).

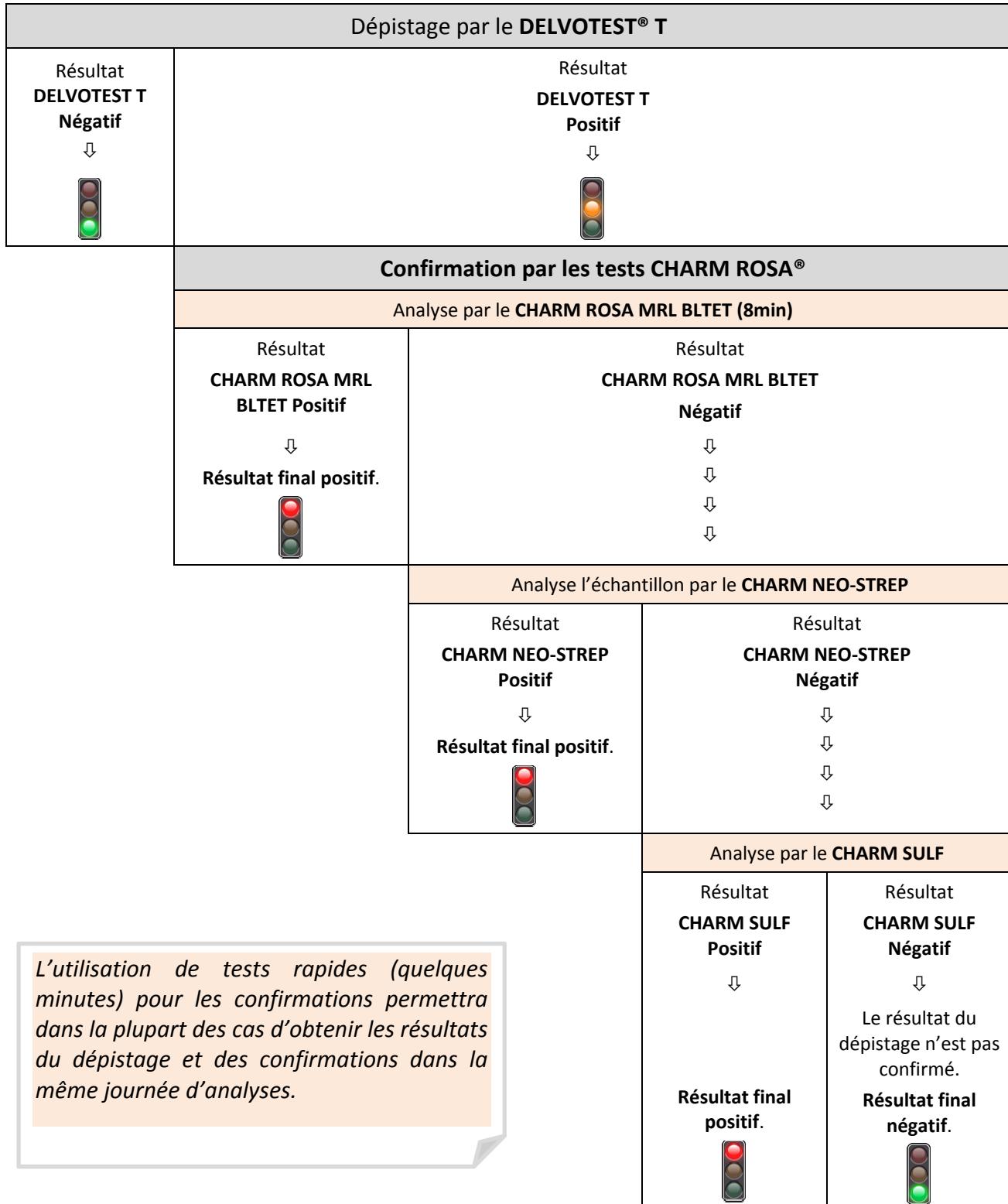
La mise en œuvre des nouveaux tests se fera par étapes, en décembre pour les confirmations, en janvier pour le dépistage.

Seule la méthode officielle pratiquée au laboratoire reconnu fait foi pour le paiement du lait.

Les tests en ferme ou en usine ont une valeur indicative, pour contribuer à prévenir la livraison d'un lait contenant des résidus.

Méthode officielle pour le paiement du lait à partir de janvier 2014

La détection des antibiotiques sera mise en œuvre à partir de 2014 pour le paiement du lait selon le schéma suivant :



Seule la méthode officielle pratiquée au laboratoire reconnu fait foi pour le paiement du lait.

Les tests en ferme ou en usine ont une valeur indicative, pour contribuer à prévenir la livraison d'un lait contenant des résidus.

Que se passe-t-il si le résultat est confirmé positif ?

Un résultat positif en confirmation, dans les conditions prévues pour les analyses de paiement du lait, indique la présence de résidus d'antibiotiques dans le lait. Il entraîne l'application d'une pénalité selon les modalités prévues par accord interprofessionnel.

Il est important de bien rechercher les sources potentielles de résidus et les causes d'anomalies, pour maîtriser les risques et éviter les accidents.

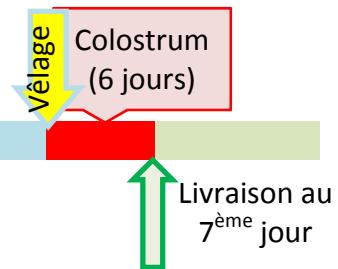
12 bonnes pratiques pour éviter les problèmes

- ✓ Identifier systématiquement et marquer visuellement tous les animaux traités, y compris les animaux taris
- ✓ Enregistrer tous les traitements (en lactation et au tarissement) dans le cahier sanitaire et conserver les ordonnances
- ✓ Bien connaître les exigences d'utilisation des médicaments employés, et se conformer à la prescription du vétérinaire
- ✓ Bien transmettre les consignes en cas de changement de trayeur
- ✓ Ecarter le lait de tous les quartiers pendant tout le délai d'attente
- ✓ Respecter la période colostrale (pas de livraison avant le 7^{ème} jour suivant le vêlage)
- ✓ Être vigilant sur les animaux taris : bien vérifier le délai d'attente à appliquer en cas de durée de tarissement courte ou de vêlage avant terme
- ✓ Prendre aussi en compte les traitements autres qu'intra-mammaires (oblets, injections, sprays, pommades, etc.)
- ✓ Ne pas utiliser de bidons de dérivation trop petits
- ✓ Ne pas laisser du lait résiduel dans la griffe. Bien la rincer après la traite d'un animal traité
- ✓ En cas de doute, prévenir son collecteur avant la collecte
- ✓ En cas de doute, afficher sur le tank que le lait ne doit pas être collecté

Focus sur la période de tarissement

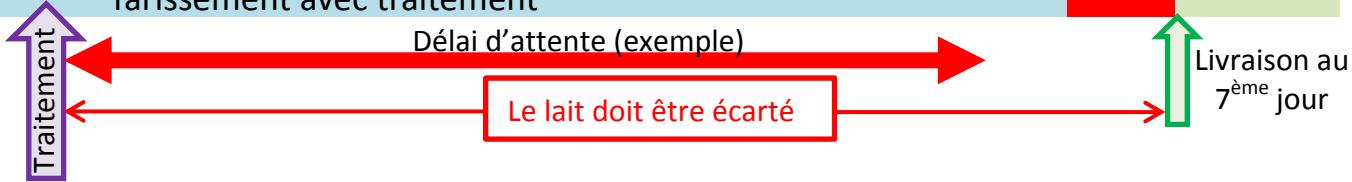
Cas 1 : Vache non traitée

Tarissemement sans traitement



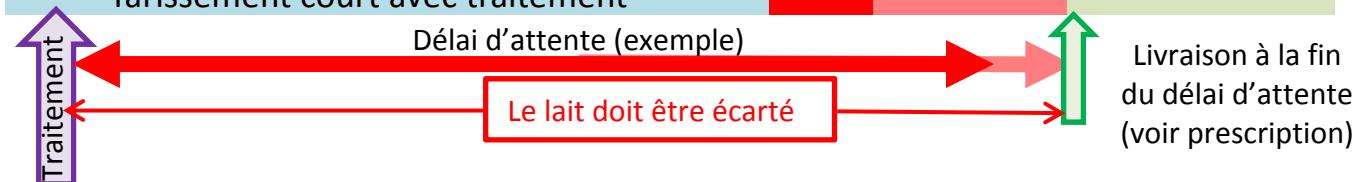
Cas 2 : Vache traitée, vêlage à terme

Tarissemement avec traitement



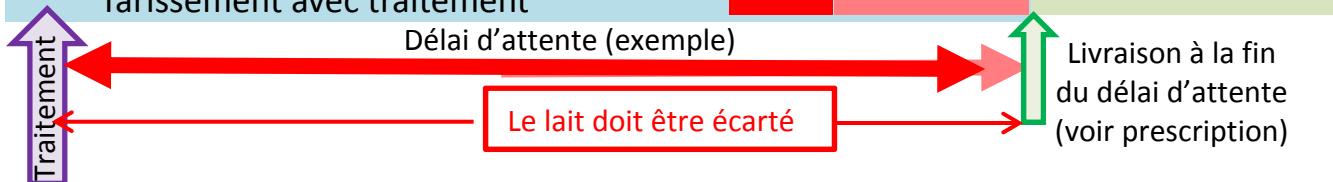
Cas 3 : Vache traitée, vêlage à terme, tarissement court

Tarissemement court avec traitement



Cas 4 : Vache traitée, vêlage avant terme, avortement

Tarissemement avec traitement



**⚠ Dans tous les cas, en lactation ou sur vache tarie,
la date de fin du traitement doit être prise en compte pour déterminer la fin du délai d'attente.**

Respectez la prescription du vétérinaire. Certains médicaments ont un délai d'attente fonction de la date et de la durée du tarissement.

Pas d'automédication associant plusieurs médicaments, ou augmentant les doses.

Seule la méthode officielle pratiquée au laboratoire reconnu fait foi pour le paiement du lait.

Les tests en ferme ou en usine ont une valeur indicative, pour contribuer à prévenir la livraison d'un lait contenant des résidus.